



DEMANDE D'AIDE POUR LA RESTAURATION DE L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER PAR LE PREMIER BOISEMENT DE TERRES AGRICOLES (ART. 14)

Avis important : Le formulaire dûment rempli et signé est à envoyer avant le commencement des travaux à l'Arrondissement :

Arrondissement	Rue	Code postal et lieu	Boîte postale et lieu	Téléphone
Nord	27, rue du Château	L-9516 Wiltz	B.P. 50, L-9501 Wiltz	247 - 56556
Centre-Est	81, avenue de la Gare	L-9233 Diekirch	B.P. 30, L-9201 Diekirch	247 - 56558
Centre-Ouest	1, rue du Village	L-7473 Schoenfels		247 - 56701
Est	6, rue de la Gare	L-6731 Grevenmacher	B.P. 42, L-6701 Grevenmacher	247 - 56902
Sud	40, rue de la Gare	L-3377 Leudelange		247 - 56785

Vos droits concernant vos données personnelles :

Le règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données prévoit qu'il est nécessaire que vous donniez votre consentement à la collecte, au traitement et à la sauvegarde de vos données personnelles. Vos données personnelles sont traitées par l'Administration de la nature et des forêts, au titre des missions de service public dont est investie l'Administration de la nature et des forêts, dans le cadre du règlement grand-ducal du 3 mars 2022 instituant un ensemble de régimes d'aides pour l'amélioration de la protection et de la gestion durable des écosystèmes forestiers et plus particulièrement dans le cadre de votre présente demande d'aide. La fourniture de ces données est nécessaire au traitement de votre demande. Ces informations doivent être précises et refléter la réalité de votre situation sans quoi votre demande pourrait ne pas aboutir correctement. Les données sont conservées durant toute la durée d'étude et de suivi de vos demandes. Elles ne sont pas conservées au-delà de la durée de révolution du peuplement forestier en question. Certaines de ces informations peuvent être transmises aux autorités partenaires et leurs sous-traitants dans le cadre de nos missions (Entité mobile de l'ANF, Ministère de l'Economie, etc.). Conformément aux règles légales de protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations. Vous pouvez vous adresser par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité, au directeur de l'Administration de la nature et des forêts, 81, Avenue de la Gare, L-9233 Diekirch.

Réservé à l'administration

Date d'entrée :

Réf. N° :

1. Saisie

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Coordonnées de la personne

Nom/Prénom(s) ou Commune/établissement public* :

Rue, N°* :

Code postal* :

Localité* :

Pays* :

N° d'identité nationale* :

Téléphone* :

E-mail* :

Coordonnées bancaires

Titulaire du compte* :

Code BIC* :

Code IBAN* :

Propriété forestière totale* : ☐ > 20 ha ☐ ≤ 20 ha

Pour les exploitations agricoles

N° d'exploitation :

N° assurance accident agricole :



Informations

Description des travaux projetés pour l'année :

Essences	Quantité

Propriété sise sur la commune de : (une demande par commune)

Section	Lieu-dit	N° cadastral ou PC/PQ	Surface cadastrale	Surface traitée	Broyage

☐ Référence à une autre demande :

☐ Chantier localisé sur des fonds situés en zone protégée désignée en vertu de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ou en vertu de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau

2. Pièces justificatives*

Cette demande doit obligatoirement être accompagnée de la copie des pièces justificatives suivantes

- Après achèvement des travaux : copie des certificats-maîtres à réclamer auprès du fournisseur des plants forestiers, telle que prévu dans la loi du 30 novembre 2005 concernant la production et la commercialisation des matériels forestiers de reproduction et schéma de plantation comprenant les distances, les essences et la répartition spatiale des plants mis en place
- Copie de l'autorisation requise en vertu de la loi concernant la protection de la nature
- Croquis de l'inventaire (en cas de demande par une commune/un établissement public)
- Carte topographique (échelle 1:10.000) avec localisation du chantier
- Extrait du plan cadastral (échelle 1:2.500) des parcelles concernées
- Relevé d'identité bancaire



3. Signature

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Le/la soussigné(e) prie Monsieur le Chef d'arrondissement de lui communiquer l'avis de l'Administration de la nature et des forêts, afin de pouvoir bénéficier d'une subvention prévue par la réglementation concernant les aides pour l'amélioration de la protection et de la gestion durable des écosystèmes forestiers.

La signature ci-après certifie la conformité des données fournies

Fait à* :

Signature* :

Le* :